

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 12 nov. 2020

**Date d'édition:** 12 nov. 2020

**Version:** 8

Page 1/9



## MEIKOLON FR 85

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

\* **1.1. Identificateur de produit**

**Nom commercial du produit/désignation:**

MEIKOLON FR 85

\* **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Usage de la substance/du mélange:**

Produit de lavage et de nettoyage

**Utilisations identifiées pertinentes:**

Étape du cycle de vie [LCS]

**PW:** Utilisation étendue par les travailleurs professionnels

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):**

**MEIKO Maschinenbau GmbH&Co.KG**

Englerstrasse 3

77652 Offenburg

Germany

**Téléphone:** +49(0)781/203-0

**E-mail:** meikolon@meiko.de

**Site web:** www.meiko.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg, 24h: +49(0)76119240

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]-:**

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux ( <i>Met. Corr. 1</i> )	H290: Peut être corrosif pour les métaux.	
Corrosion cutanée/irritation cutanée ( <i>Skin Corr. 1</i> )	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire ( <i>Eye Dam. 1</i> )	H318: Provoque de graves lésions des yeux.	

**2.2. Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques:**



**GHS05**

Corrosion

**Mention d'avertissement:** Danger

**Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:**

hydroxyde de sodium

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 12 nov. 2020

**Date d'édition:** 12 nov. 2020

**Version:** 8

Page 2/9



## MEIKOLON FR 85

### Consignes en cas de risques physiques

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

### Consignes en cas de risques pour la santé

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

### Informations supplémentaires sur les dangers: -

#### Conseils de prudence Prévention

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### Conseils de prudence Réaction

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 1310-73-2 N°CE: 215-185-5 Numéro d'identification UE: 011-002-00-6 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-0035	hydroxyde de sodium Skin Corr. 1A Danger H314	1 - 5 pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Attention Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

#### En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 12 nov. 2020

**Date d'édition:** 12 nov. 2020

**Version:** 8

Page 3/9



## MEIKOLON FR 85

### En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Se rincer desintôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

### Protection individuelle du premier sauveteur:

Utiliser un équipement de protection personnel.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Corrosion cutanée/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyen d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés:

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Eau

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

#### Moyens d'extinction inappropriés:

Jet d'eau de forte puissance

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

### 5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

##### Mesures de précautions individuelles:

Evacuer les personnes en lieu sûr.

##### Équipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

##### Protection individuelle:

Protection individuelle: voir rubrique 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

#### Pour le nettoyage:

Eau

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 12 nov. 2020

**Date d'édition:** 12 nov. 2020

**Version:** 8

Page 4/9



## MEIKOLON FR 85

### 6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

### 6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

##### Précautions de manipulation:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

##### Mesures de protection incendie:

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

##### Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver le récipient bien fermé.

#### matériaux d'emballage:

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

**Classe de stockage:** 8B - Substances corrosives non combustibles

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### \* 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Aucune donnée disponible

#### 8.1.2. Valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

#### 8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
hydroxyde de sodium n°CAS: 1310-73-2	1 mg/m <sup>3</sup>	① DNEL salarié ② Long terme - inhalation, effets locaux

### 8.2. Contrôle de l'exposition

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible

#### 8.2.2. Protection individuelle



##### Protection yeux/visage:

Lunettes avec protections sur les côtés DIN EN 166

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 12 nov. 2020

**Date d'édition:** 12 nov. 2020

**Version:** 8

Page 5/9



## MEIKOLON FR 85

### Protection de la peau:

Porter les gants de protection homologués EN ISO 374 Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) >0,2mm Temps de pénétration 480min Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

**État:** Liquide

**Couleur:** incolore

**Odeur:** sans odour

#### Données de sécurité

paramètre		à °C	Méthode	Remarque
pH	14	20 °C		
Point de fusion	<i>non déterminé</i>			
Point de congélation	<i>non déterminé</i>			
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 90 °C			
Température de décomposition	<i>non déterminé</i>			
Point éclair	<i>non applicable</i>			
Taux d'évaporation	<i>non déterminé</i>			
Température d'auto-inflammabilité	<i>non déterminé</i>			
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<i>non déterminé</i>			
Pression de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité de la vapeur	<i>non déterminé</i>			
Densité	= 1,4 g/cm <sup>3</sup>	20 °C		
Densité apparente	<i>non déterminé</i>			
Solubilité dans l'eau	complètement miscible	20 °C		
Coefficient de partage: n-octanol/eau	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>			
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>	40 °C		

### 9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Peut être corrosif pour les métaux.

Le produit lui-même n'est pas combustible.

### 10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4. Conditions à éviter

Dissout lentement l'aluminium et le zinc avec dégagement d'hydrogène.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 12 nov. 2020

**Date d'édition:** 12 nov. 2020

**Version:** 8

Page 6/9



## MEIKOLON FR 85

### 10.5. Matières incompatibles

Réaction exothermique avec: Acide

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque de graves brûlures.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Provoque des lésions oculaires graves.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagenicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Cancerogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations complémentaires:

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

n°CAS	Nom de la substance	Informations toxicologiques
1310-73-2	hydroxyde de sodium	<b>CL50:</b> >133 - <189 mg/l 2 d (poisson, Leuciscus idus (aunée dorée)) <b>EC50:</b> >100 mg/l 2 d (crustacés, Daphnia magna (puce d'eau géante))

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

n°CAS	Nom de la substance	Log K <sub>OW</sub>	Facteur de bioconcentration (FBC)
1310-73-2	hydroxyde de sodium	-3,88	

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 12 nov. 2020

Date d'édition: 12 nov. 2020

Version: 8

Page 7/9



## MEIKOLON FR 85

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### 12.6. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### 13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

#### Code des déchets produit:

20 01 29 \* Détergents contenant des substances dangereuses

\*: Soumis à une documentation.

#### Code des déchets conditionnement:

15 01 10 \* Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

\*: Soumis à une documentation.

### Solutions pour traitement des déchets

#### Élimination appropriée / Produit:

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

#### Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
<b>14.1. N° UN</b>			
UN 1824	UN 1824	UN 1824	UN 1824
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>			
HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION	SODIUM HYDROXIDE SOLUTION
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>			
 8	 8	 8	 8
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>			
III	III	III	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
Non	Non	Non	Non

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 12 nov. 2020

Date d'édition: 12 nov. 2020

Version: 8

Page 8/9



## MEIKOLON FR 85

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
--	-----------------------------------	---------------------------	---------------------------------------

\*

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions particulières:	Dispositions particulières:	Dispositions particulières:	Dispositions particulières:
<b>Quantité limitée (LQ):</b> 5 L <b>Quantités exceptées (EQ):</b> E1 <b>Danger n° (code Kmler):</b> 80 <b>Code de classification:</b> C5 <b>code de restriction en tunnel:</b> (E) <b>Remarque:</b>	<b>Quantité limitée (LQ):</b> 5 L <b>Quantités exceptées (EQ):</b> E1 <b>Code de classification:</b> C5 <b>Remarque:</b>	<b>Quantité limitée (LQ):</b> 5 L <b>Quantités exceptées (EQ):</b> E1 <b>Numéro EmS:</b> F-A, S-B <b>Remarque:</b>	<b>Quantités exceptées (EQ):</b> <b>Remarque:</b>

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

\*

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

##### Autres réglementations (UE):

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]: Le produit n'est affecté à aucune catégorie de risque.

Teneur en composés organiques volatils (COV) en pourcentage pondéral: 0%

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

15-30% phosphates

#### 15.1.2. Directives nationales

##### [DE] Directives nationales

##### Störfallverordnung

##### pour les substances contenues dans le produit:

Le produit n'est affecté à aucune catégorie de risque.

##### Classe risque aquatique

##### WGK:

1 - schwach wassergefährdend

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1. Indications de changement

1.1.	Identificateur de produit
1.2.	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
8.1.	Paramètres de contrôle
14.6.	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Date d'exécution:** 12 nov. 2020

**Date d'édition:** 12 nov. 2020

**Version:** 8

Page 9/9



## MEIKOLON FR 85

15.1.	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
-------	--

### 16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

### 16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

### 16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]-:**

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux ( <i>Met. Corr. 1</i> )	H290: Peut être corrosif pour les métaux.	
Corrosion cutanée/irritation cutanée ( <i>Skin Corr. 1</i> )	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire ( <i>Eye Dam. 1</i> )	H318: Provoque de graves lésions des yeux.	

### 16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

### 16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

### 16.7. Indications diverses

Aucune donnée disponible

\* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente